la décoration de l'un des salons de l'Hôtel-de-Ville de Paris.

Un avocat distingué de la Cour impériale de Paris, M. Marc de Hant, vient de publier un ouvrage très remarquable, rempli de faits curieux, sous ce titre : *La crise américaine, ses causes, ses résultats probables, ses rapports avec l'Europe et la France.* On y trouve ce passage qui mérite d'être signalé :

« Une seule chose éclate à tous les » yeux. L'ancienne Union est morte. Cha- » que victoire du Nord, autant que pour- » rait le faire une victoire du Sud, creuse » un abîme de plus entre les anciens Etats » confédérés, en envenimant par une bles- » sure nouvelle leur haine fraternelle. La » prise de Richmond ou l'incendie de Char- » leston, pas plus que l'occupation de la » Nouvelle-Orleans ne rétabliraient l'œuvre » de Washington. Mais quelle combinaison » nouvelle la remplacera? Telle est la » question et elle reste toujours entière, » puisque jusqu'à ce jour les accidents de » cette sanglante mêlée, en attristant » cruellement l'humanité, n'ont pas en- » core éclairci le mystère qui couvre les » destinées nouvelles de l'Amérique. »

Depuis le commencement de la semaine, toutes les photographies représentant M. Mirès ont disparu des étalages et des boutiques des divers marchands. On suppose que c'est par ordre de l'autorité.

A propos de photographies, le bruit court parmi les industriels qui exploitent cette branche du commerce parisien, que le Gouvernement se proposerait de frapper chaque photographie mise en vente d'un impôt de cinq, dix ou quinze centimes, suivant la grandeur de la planche. Il est évident que ce prétendu projet n'est mis en circulation que pour chauffer la vente des photographies actuellement exposées chez certains boutiquiers.

Au nombre des sermons prononcés pendant ces derniers jours à Paris, il n'est bruit que de ceux de l'abbé Mermilliod, prédicateur genevois, dont l'éloquence familière a troublé, agité, ému, jusques dans ses profondeurs, l'auditoire aristocratique du noble faubourg Saint-Germain. C'est à l'église Sainte-Clotilde que M. Mermilliod a prêché, et l'on raconte que son dernier sermon a répandu l'effroi dans les familles.

Le spirituel orateur a traité avec bonhomie, avec la douce raillerie d'un père de famille, la grande question des mariages, et son sermon de clôture était tout entier sur les mariages d'orgueil, sur les mariages d'argent ; il s'est élevé contre la manie, contre la tendance du siècle à accoupler deux portefeuilles, à ne se préoccuper en rien de l'union de deux âmes.

Les membres du Club-Savage, à Londres, ont fait une motion qui a eu la coopération des journalistes anglais les plus distingués et les plus influens. On se propose de donner un dîner aux représentants de la presse étrangère en ce moment à Londres. « Ce ne sera pas seulement l'expression d'un sentiment d'amitié cordiale, dit le *Morning-Star*, mais encore une juste réciprocité de la courtoisie avec laquelle les journalistes anglais ont toujours été reçus par leurs confrères français, lorsque leurs affaires les ont appelés au dehors. »

Pour toute la correspondance : J. Reboux.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES.

L'*Agence Havas* nous communique les dépêches télégraphiques suivantes :

New-York, 20 mai.

Les canonnières fédérales, remontant la rivière James jusqu'à sept milles de Richmond, ont attaqué le fort Darring. Après quatre heures de combat, les fédéraux ont été obligés de se retirer ayant perdu 1,400 hommes. Le général Clellan est arrivé à quinze milles de Richmond.

On assure que la Caroline du Nord abandonne la cause des confédérés.

Le président Lincoln a annulé la proclamation du général Hankes, émancipant les esclaves de la Géorgie, de la Floride et de la Caroline du Sud.

Alexandrie, 29 mai.

Le choléra diminue à l'île Maurice. Le total de la mortalité est évalué à 3,400. La sécheresse est grande. Le sucre est demandé et le stock faible ; il est de 7,000 tonneaux. L'exportation en avril est de 1,700 tonneaux pour l'Angleterre; l'exportation pour la France est nulle. L'estimation de la récolte prochaine est d'environ 140 mille tonneaux.

Madagascar est tranquille.

Vienne, 29 mai.

Scutari, 27 mai. — Les troupes ottomanes rencontrèrent, le 24, une bande de 6,000 Monténégrins, occupant une forte position. Les Montagnards délogés se replièrent sur Martinetz et autres bourgs, mais, bien qu'ayant reçu un renfort de onze cents hommes, ils furent encore obligés de battre en retraite, après avoir eu 500 morts. Les Turcs continuent d'avancer.

Saint-Pétersbourg, 29 mai.

On apprend de bonne source que le grand duc Constantin, frère de l'Empereur, va se rendre à Varsovie, en qualité de lieutenant de l'Empereur. Le marquis Wielopolski lui serait adjoint.

New-York, 20 mai.

(Par le télégraphe du cap Race. — Officiel.)

La flotte fédérale blindée, composée du *Monitor* et de quatre canonnières, a été repoussée par les batteries confédérées du fort Darring, à sept milles de Richmond. Elle est partie et retournée à Jamestown.

La rivière James n'est pas barrée jusqu'à huit milles de Richmond, mais en cet endroit, les confédérés ont coulé des bateaux et planté des pieux retenus par des chaînes qui empêchent la navigation. Leurs batteries se sont trouvées à l'abri des boulets du *Monitor*, ce navire ne pouvant relever suffisamment ses canons pour les atteindre.

La flotte fédérale s'est retirée après un engagement de quatre heures, avec une perte de onze cents hommes.

Le général Mac Clellan est arrivé à quinze milles de Richmond. Partout les ponts sont détruits, et d'énormes obstacles sont opposés à la marche de l'armée.

FAITS DIVERS.

Les constructions du nouvel Opéra marchent rapidement. Ces travaux intéressent peut-être autant la province que les Parisiens. — Déjà les murs gigantesques s'élèvent à fleur de terre. Les blocs entassés sont prêts à supporter l'immense monument. On peut juger de l'étendue et de l'élégance architecturale du foyer du public : une immense galerie, terminée à chaque bout par un salon élégamment meublé. Plus loin, un poteau marque la place du lustre. La scène sera d'une étendue considérable, et la salle fera l'effet d'un cirque romain coupé par le milieu. Un petit chemin de fer, placé dans les cintres, à chaque plan, facilitera le changement des décors. Une moitié du décor sera dans la coulisse droite et l'autre dans la coulisse gauche. Au signal du chef machiniste, les deux moities se rapprocheront instantanément. Grâce à ce nouveau système, un changement de spectacle sera la chose la plus simple du monde. Il faut, dans l'état actuel, plus d'une journée pour remplacer la *Juive* par les *Huguenots*. Avec le nouveau procédé, une heure suffira. Au fond de la scène, une glace immense, reproduisant à l'infini les choristes et les danseuses, permettra au spectateur de tout distinguer jusqu'à 175 mètres environ.

On sait que le jeune et déjà célèbre architecte M. Garnier, a rencontré une nappe d'eau que six pompes à vapeur épuisent chaque jour. Cette eau est conduite par un canal de bois jusqu'au grand égout qu'elle déblaie et qu'elle nettoie. Les habitants du voisinage se plaignent bien un peu de trouver leurs puits sans eau ; mais dès que la maçonnerie en béton sera terminée, la source leur sera rendue. Les travaux sont poussés activement, et si l'argent ne fait pas défaut, la nouvelle salle pourra être achevée dans deux ans. L'élévation de la salle sera double de celle des maisons environnantes, qui ont six étages.

— On lit dans le *Progrès de l'Ouest :*

« On se souvient d'un pauvre fou, nommé Lécureuil, qui, en 1860, fut arrêté sous le guichet de l'Echelle, aux Tuileries, alors qu'il voulait forcer la consigne et s'introduire dans la cour du palais en demandant à grands cris à voir l'Empereur.

» Sorti de Bicêtre où il avait été quelque temps détenu, Lécureuil revint chez lui où il n'a pas tardé à donner de nouvelles preuves de folie.

» Mardi dernier, vers huit heures du soir, Lécureuil se trouvait sur la route de Tassille (Sarthe) en compagnie de plusieurs personnes, lorsque, arrivé au lieu dit des Ruches, il tira de sa poche un pistolet double et chargé à deux coups ; puis, s'adressant aux personnes à côté desquelles il cheminait, il s'écria : « N'approchez pas! Aussitôt il fit feu de l'un de ses coups. Son plus proche voisin, le sieur C..., fut assez grièvement atteint de six grains de plomb à la cuisse, et le sieur P..., placé un peu plus loin, eut son pantalon, mais heureusement son pantalon seul, perce de plusieurs grains de plomb.

» Lécureuil rentra chez lui. On dut se mettre en devoir de procéder à l'arrestation de cet homme. Trois gendarmes de Tassillé, dont l'intrépidité et le courage ont été dans cette circonstance dignes d'éloges, furent chargés de s'emparer du fou, que l'on savait être possesseur, outre son pistolet, d'un fusil à deux coups.

» Vers les quatre heures du matin, le brigadier, suivi de ses deux hommes, se rendit à la demeure de Lecureuil. Pendant que le gendarme Paquien gardait une porte par laquelle l'évasion était à craindre, le brigadier et le gendarme Andre se présentaient à la porte principal et sommaient d'ouvrir. Après plusieurs refus, Lécureuil finit cependant par l'entrebâiller. Aussitôt, la poussant vivement, le brigadier Gaillard et André s'emparent chacun d'un de ses bras avant qu'il ait pu se saisir de son pistolet, de son fusil et de ses couteaux.

» Cette arrestation que l'on redoutait, dont les suites auraient pu être si fâcheuses, s'est accomplie, grâce au sang-froid de nos gendarmes, sans le moindre accident. »

— Un jeune enfant de trois ans, nommé Antoine Farge, demeurant avec ses parents rue des Drapeaux, à Périgueux, vient d'être la victime de sa gourmandise.

Mardi dernier, dans la journée, il était à courir les rues avec d'autres enfants de son âge, lorsque se trouvant en présence de l'atelier d'un teinturier de la rue Port-de-Graule, il avise une bouteille contenant les restes d'un liquide qu'il croit bon à boire. C'était du vitriol. Le malheureux le porte à ses lèvres avec précipitation ; quelques gouttes pénètrent dans son gosier, une plus grande partie se répand sur son cou et sur sa poitrine. L'enfant est comme foudroyé. On le transporte expirant chez un pharmacien, mais tous les soins qu'on lui prodigue sont inutiles. Il est mort dans la nuit, entre les bras de ses parents désolés. *(Echo de Vesoul).*

— Une rencontre a eu lieu, jeudi soir, à la station de Baziège, entre un train de voyageurs et un train de marchandises. Le train de Cette, qui arrive à Toulouse à six heures du soir, entrait à la station de Baziège, alors qu'un train de marchandises n'était pas complètement garé ; plusieurs wagons de ce dernier ont été gravement endommagés ; une quinzaine de voyageurs ont été contusionnés ou blessés, mais pas grièvement. Le train de voyageurs est arrivé à Toulouse à dix heures un quart seulement.

M. le procureur impérial de Villefranche, immédiatement prévenu, s'est empressé de se transporter à Baziège. A la suite de l'enquête qui a eu lieu, le mécanicien du train des voyageurs, et les chefs de gare de Baziège et de Villenouvelle ont été mis en état d'arrestation.

— On lit dans le *Courrier de Marseille :*

« Un de nos compatriotes arrivant de Nîmes, nous rend compte d'un spectacle curieux dont il a été témoin.

» Ses affaires l'ayant appelé au palais de justice, il en a trouvé les abords et le péristyle, la salle des pas-perdus et plusieurs autres pièces serpentés par des tubes se pliant à tous les tours et détours du palais, et que les allants et venants enjambaient comme des gens habitués à voir ce qui se passait.

» Or, que se passait-il, s'il vous plaît? On faisait la vidange en plein jour et en pleine audience.

» Ces tuyaux établissant une communication, à peu près de 80 mètres de distance, entre la fosse à vider et les tonnes destinées à recevoir la matière, cette matière s'envolait toute seule et avec une vitesse de deux mètres cubes disparaissant par minute!

» Cela tient du prestige, pour les personnes ignorant le procédé et la loi physique qu'on applique à Nîmes à ce service public, objet jusqu'à cette innovation de tant d'ennui et de dégoût.

» On utilise l'électricité, la vapeur et tant d'autres forces naturelles. Pourquoi ne pas mettre au service de l'industrie une force tout aussi formidable, celle de la pression atmosphérique?

» Il y a bien des années qu'on y avait pensé, mais on n'avait pas encore trouvé les moyens de vaincre la subtilité de l'air qui pénètre partout bon gré mal gré.

» Jusqu'ici on faisait le vide à grand'peine, dans les cabinets de physique, on ne pouvait le faire sur une grande échelle et industriellement, c'est-à-dire à bon marché ; on avait plus de difficultés encore à le conserver une fois fait. »

— On mande de Marseille, 28 mai :

« Le quartier de la place Castellane était hier en grand émoi; un nombre considérable de curieux stationnait à l'entrée du boulevard Bayle et se groupait en emphithéâtre sur les terrains où les maisons viennent d'être récemment démolies. Ce public était venu assister à la chute d'un colosse en brique. Dernier vestige d'une fabrique de produits chimiques établie sur ce point, cette haute cheminée condamnée à mort par suite des embellissements qui viennent d'être réalisés dans ce quartier, se dessinait sur l'horizon. Dès le matin des ouvriers travaillaient à saper par la base cette gigantesque cheminée au milieu de la curiosité et de l'anxiété publique. Pendant que ce travail était en train de s'accomplir, il était assez curieux de parcourir les groupes qui stationnaient et de recueillir les commentaires et les avis des architectes improvisés sur les voies et moyens à employer pour terrasser la cheminée. Les esprits guerriers voulaient de la poudre, les marins penchaient pour le cabestan, les gens prudents auraient désiré voir engager la lutte par le faîte et démolir brique à brique, quelques vigoureux travailleurs n'en continuaient pas moins leur rude besogne qui ne manquait pas d'exciter une certaine émotion dans la foule ; à chaque brique brisée sous le marteau elle devenait plus grande. Vers dix heures du soir, les travaux étaient assez avancés pour faire comprendre que le moment de la chute était proche. A six heures et demie, en effet, un craquement s'est fait entendre, on a vu alors cette haute muraille de briques trembler sur sa base, s'incliner peu à peu, se déchirer en trois endroits et tomber avec fracas jonchant le sol de ses débris et enveloppant d'une noire fumée cette masse de curieux. La fumée chassée par le vent était si intense qu'elle a un instant mis en fuite cette nuée de spectateurs qui, ce premier mouvement passé, n'a pas tardé à revenir sur ses pas pour examiner les derniers restes de la pyramide. M. le sénateur, entouré de ses secrétaires était venu assister à ce spectacle. Cette opération qui, au premier abord, ne paraissait pas sans danger, a été menée à bonne fin sans qu'on ait eu à constater le moindre accident. »

— Un affreux événement, dit la *Gironde*, vient de jeter la consternation dans deux communes voisines, Saint-Michel-Leparon (Dordogne) et Saint-Christophe (Gironde). Depuis quelque temps déjà, les époux Thibault, habitant la commune de Saint-Michel-Leparon, vivaient en mauvaise intelligence, lorsque la femme quitta le domicile conjugal et alla s'installer chez son gendre, sur la commune de Saint-Christophe.

Thibault, qui accusait sa femme d'inconduite et qui croyait en avoir des preuves, chercha d'abord comment il pourrait sortir de cette situation qui le désespérait. On lui fit entrevoir la séparation de corps comme la seule voie à prendre. Effrayé sans doute des lenteurs et des dépenses d'un pareil procès, Thibault se rendit le 9 de ce mois chez son gendre, commune de Saint-Christophe, armé de deux pistolets.

Il tira d'abord sur sa femme, qu'il aperçut la première ; il l'atteignit au cœur et la mort fut instantanée. Il déchargea ensuite son second pistolet sur sa fille et la blessa à la tête. Satisfait sans doute de cette horrible vengeance, Thibault rentra chez lui, commune de Saint-Michel-Leparon, et là il s'arma d'un fusil, et d'un premier coup, se fit sauter la mâchoire. Voyant qu'il ne s'était pas tué, il eut le courage de recharger son arme, et d'un second coup se fit sauter la cervelle.

Les blessures de la fille Thibault sont légères et n'inspirent aucune inquiétude pour ses jours.

— On lit dans la *Guienne :*

« Dans un salon de notre ville, une discussion s'est élevée l'autre jour sur la prononciation du mot *dépecer*. Deux champions surtout luttaient avec acharnement; l'un, prononçant *dépecer* avec la syllabe pénultième muette, s'appuyait sur les exigences de l'euphonie, qui prohibe la succession de trois é fermés; l'autre, dans le sens opposé, invoquait l'étymologie du mot *dépécer*, qui a pour racine *dépécer*.

» On convint d'en référer aux dictionnaires ; ceux-ci donnèrent raison au mode de prononciation; l'adversaire vaincu, mais non convaincu, confessa sa défaite dans la série des rimes suivantes, qui témoignent de la bizarrerie de la langue française et des règles de l'euphonie. C'est à ce point de vue seulement, on va le comprendre, que cette boutade improvisée est admise ici :

Il faut donc dire *dépecé!*
A Landais j'en ai référé,
Sur ce point à lui déféré,
L'e muet est donc préféré,
Et doit être ici célébré.
Vidant notre grand démêlé,
Bescherelle m'a révélé
En quoi je n'ai point excelé.
Et par toi soudain réfréné,
Je ne suis point rassérené.
De mon malheur tout pénétré,
Ah! loin d'en être dépeté,
Hélas! j'en suis plus hébeté
Qu'arbre ayant toujours végeté,
De ton triomphe précédé,
Mon amour-propre est décédé.
Que ce mot soit donc répété
Comme *Landais* l'a décreté.
Mon esprit, hélas! ébreché,
Bien qu'à nier intéressé,
Rend hommage à ton *dépecé*.

INDUSTRIE ET COMMERCE

On lit dans la *Revue industrielle et commerciale* du *Salut public* de Lyon :

MM. les courtiers pour la soie font circuler une pétition qui demande, pour être comprise, quelques explications. Tous ceux qui, de près ou de loin touchent à la soie, savent que la Condition arrête officiellement le poids des balles après dessiccation absolue de la matière, sauf à l'acheteur à facturer en sus 11 °/o d'humide, écart de la soie desséchée à la soie revenue à son état normal.

Supposant une balle pesant 100 kilogrammes et valant 100 fr. le kilogramme, la facture se présente ainsi : Poids à la Condition, 100 kil.; addition convenue, 11 °/o. 111 kil. à 100 fr., donnent 11,100 fr. Escompte d'usage, 12 °/o à déduire, soit 1,332 fr. Reste à payer par l'acheteur 9,768 fr. Mais le courtage de 3/4 °/o, au lieu d'être perçu sur le montant réel de la facture, soit 9,768 fr., atteint la somme non réduite, ou brute, de 11,100. Dans le premier cas, il n'eût été que de 73 25; dans le second, il monte à 83 25. Ce qui représente près de 7/8 sur le net, au lieu de 3/4 °/o.

Or, il est question de réformer l'usage d'ajouter 11 °/o après dessiccation absolue. La Chambre de commerce de Paris vient, dit-on, d'accepter cette mesure, à la suite d'une discussion approfondie. Le point de départ semblerait ainsi moins arbitraire. Quant au prix, il est évident qu'il s'élèverait de 11 °/o, et qu'au fond, rien ne serait changé entre vendeurs et acheteurs.

Du reste, serait-il nécessaire d'élever les prix? Quelques négociants pensent qu'en supprimant l'escompte ordinaire de 12 °/o, cela compenserait, à quelque chose près, le plus compté de 11 °/o d'humide et qu'ainsi l'équilibre se ferait sans perturbation. Reprenant l'exemple ci-dessus, les choses se passeraient comme suit : poids à facturer après dessication, 100 kil. (et non plus 111), lesquels, au prix de 100 fr., donnerait 10,000 fr. (sans aucun escompte). Mais alors le courtage ne porterait plus que sur 10,000 fr, au lieu de se prélever sur 11,100; partant descendrait de 83 25 à 75 fr., avec un moins-perçu de 8 fr. 25. Quand donc MM. les courtiers, semblent dans leur pétition, redouter que la discussion entre les parties sur l'excédant d'humide à ajouter au poids net n'établisse une babel sur notre marché, ils allèguent un motif sur la valeur duquel on peut discourir; mais ce motif apparent nous semble cacher la raison majeure et prédominante, qui est que le courtage serait diminué. Ceci dit sans la moindre intention hostile. Nous redressons un compte, nous ne faisons pas de la critique. Ici, comme partout, nous sommes partisans des taxes et des lucres modérés, surtout quand il s'agit des intermédiaires.

Ajoutons que nous n'avons pas la prétention de préjuger la question, et que l'avis de notre Chambre de commerce sera décisif pour ou contre la réforme projetée.

Les nouvelles qui nous étaient parvenues, la semaine dernière, de Londres, de Calcutta, de Sanghaï, faisaient pressentir une prochaine incursion de la spéculation sur les marchés soyeux. Le mouvement ne s'est pas fait attendre, et nos lecteurs savent que notre Condition a été cette semaine, encombrée de balles à l'essai. C'est encore de Londres que l'impulsion a été donnée. Seulement, à l'encontre de ce qui se passa il y a deux mois, les fabricants ont fait des achats en concurrence avec les spéculateurs et en prévision d'une hausse sur l'article. Quant aux causes de ce mouvement inespéré, on en cite trois :

1° La perspective d'une issue favorable et prochaine de la guerre civile aux Etats-Unis;

2° La destruction des mûriers par les révoltés chinois;

3° L'appréhension d'une mauvaise récolte soyeuse.

Nous n'en examinerons pas aujourd'hui le bien ou le mal fondé. Ce que nous voulons faire ressortir, c'est que les Anglais font la pluie et le beau temps, la hausse et la baisse sur les soies ; c'est que nous obéissons quand ils commandent, et que nous glanons quand ils moissonnent. Suivons la filière. Les importateurs anglais échangent des marchandises européennes contre les soies exotiques. A Londres, quelques capitalistes en font aussitôt le monopole et les détiennent jusqu'à l'heure de la spéculation. Les courtiers anglais sont chargés de les disséminer ensuite dans les pays de consommation, et c'est par leur ministère que nos acheteurs lyonnais s'approvisionnent.

Voyez où cela mène! Les soies achetées par le marchand de Lyon sont livrées au fabricant par l'intermédiaire d'un courtier. Le fabricant paie ainsi un bénéfice :

1° Au courtier de Lyon;
2° Au marchand de soies de Lyon;
3° Au courtier anglais;
4° Au marchand de soies anglais;
5° A l'importateur anglais, soit à cinq intermédiaires.

Quant à son concurrent anglais, il ne paie que le courtier, le marchand, l'importateur. Cela fait une différence de 8 °/o environ, au profit de ce dernier. N'est-il pas aisé de prévoir l'instant où le fabricant anglais non-seulement nous suppléera dans la fabrication de la plupart de nos soieries d'exportation, mais pourra venir nous faire concurrence jusqu'au cœur de notre pays? Voici venir le moment où nous serons en communication directe et fréquente avec les pays producteurs, soit par le percement de l'isthme de Suez, soit par l'organisation de puissantes compagnies de paquebots transatlantiques. Ne voudra-t-on pas comprendre qu'il faut se hâter de détourner les soies de Londres pour les amener à Lyon, principal pays de consommation et centre des pays soyeux?

BULLETIN FINANCIER.

30 mai 1862.

Le marché est resté calme; cela résulte des variations antérieures qui ont modifié la position de manière à faire accepter les cours de clôture comme satisfaisant tous les intérêts. Il est à croire que les cours actuels étant admis et par suite les primes étant abandonnées pour la plus grande partie, la liquidation ne donnera pas lieu à de violents mouvements.

La rente 3 °/o a ouvert à 70.30. Elle a fait au plus haut 70.32 1/2 puis elle est tombée à 70.20, mais pour reprendre et clôturer à 70.30 son premier cours. Donc pas de changement sur mercredi. Le report n'a pas varié.

L'emprunt italien est également resté dans les mêmes cours. Il a fait au plus haut 71.05 et reste à 70.9.

Sur le marché des chemins, les variations ont été insignifiantes et les affaires restreintes; mais la tenue des cours a été grande et la clôture s'est généralement faite dans de bonnes conditions.

Ainsi le Mobilier reste à 827.50 soit 1.25 de mieux, l'Orléans à 1323.75 en hausse de 7.50; le Nord est sans changement.

On cotait le Lyon 1112.50 et le Midi 843.75; l'Autrichien 520 et le Lombard 593.75.

Les fonds anglais sont arrivés avec 1/8 de hausse sur la seconde cote 92 1 à 2/3.

La cote de Vienne restait bonne.

Pour extrait : J. Reboux.

Prix-courant légal des spiritueux, à Lille.

Marché du 30 mai 1862.

Esprit 3/6 Montpell..	l'hect	»» »» »» »»
3/6 betterave fin	id	»» »» »» »»
3/6 mélas. ind.	id	61 50 »» »»
3/6 fin de grains	id	»» »» »» »»
3/6 de riz.	id	»» »» »» »»
Genièvre.	id	48 »» 50 »»
Anis	id	53 »» 55 »»

Pour tous les articles non signés, J. Reboux.

AVIS. Cors, œils-de-perdrix, oignons (durillons), sont guéris en peu de jours avec le TOPIQUE SAISSAC. Il ôte la douleur de suite, fait tomber la racine. — 24,000 certificats et lettres de remerciements attestent son infaillibilité. Paris, 18, rue Fontaine-Molière. Chez M. Coille, pharmacien, Grande-Place, 24, à Roubaix. 2965-9693

AUX ARMES DE PARIS

LENOIR-MAUGARD

5, CONTOUR DE L'ÉGLISE-St-MARTIN.

Rideaux de tulle-guipure depuis **60 centimes** le mètre, mousseline et gaze, articles d'ameublement, stores, etc.

Lingerie confectionnée, **toiles.**

Blondes et tulles pour modes.

Grand choix de **CRAVATES & résilles,** haute nouveauté.

Parfumerie fine.

On se charge du blanchissage à neuf des rideaux de guipure. 3074

DÉPOT
de
Balances-Bascules
de
HENRI DUPONT, DE LILLE,
chez M. Carré-Cheval,
RUE St-GEORGES, ROUBAIX,
et chez M. Delecroix,
QUINCAILLIER,
PETITE-PLACE, TOURCOING.
3057

Avis aux industriels.

MM. les industriels qui auraient des réparations à faire aux bascules, peuvent s'adresser chez Mlle DELPLANQUE, au Débit de Tabac, Grande-Place, à Roubaix.

Dépôt de Bascules.

On se rend à domicile. 3077

AVIS

Leclercq-Bernard, ancien clerc de notaire et d'avoué, receveur de rentes à Lille, se rend à Roubaix, rue de l'Epidème, 27, les mardis, jeudis et samedis de 2 à 5 heures. — Recouvrements, — conseils, — rédaction de tous actes, pétitions, demandes, lettres, — défense en justice, — ventes, cessions et locations. 3063